



## Conséquences régularisation pôle emploi

-----  
Par capucin

Bonjour,

Tout d'abord j'ai bien conscience que la suite ressemble à quelqu'un qui fraude et qui ne s'assume pas. Le fait est que j'ai vraiment été stupide, et ça va me coûter très cher, mais je ne l'ai pas fait intentionnellement.

Vous ne pouvez pas imaginer à quel point ça me travaille, je fais des insomnies, des crises d'angoisse, je déprime...

Voilà: je suis inscrit au Pole Emploi et touche des allocations depuis 3 ans. Sur ces 3 ans j'ai été à l'étranger la moitié du temps en continuant à toucher les allocations.

J'ai compris très récemment que je n'avait pas le droit de toucher les allocations à l'étranger.

J'aimerais régulariser ma situation mais j'imagine que ça va faire très mal. Savez-vous quels sanctions vais-je avoir en informant Pole Emploi?

Rembourser 1 an et demi d'allocation? 3 ans? Si je rembourse perds-je les droits associés? Une amende? D'autres choses?

Merci d'avance je suis désespéré.